

Procès verbal du Conseil d'école.

École primaire de Puget.

lundi 16 octobre 2023.

Heure de début: 17h50

Heure de fin: 19h40

étaient présents:

- Les enseignants: M. OBRECHT – Mme LOIREAU – Mme SAMPSONI – Mme BERTIN – Mme CROUZET
- Les représentants des parents d'élèves: Mme MAGRI, Mme BARGHOUT, Mme BOUKELA, Mme LEROUX
- Mme. la Maire : Mme JEAN
- Adjointe aux affaires scolaire : Mme CUQUEMELLE
- élèves délégués : Aela POILLET – Mia BOUKELA – Karel PLEVAN-CAILLIEZ -

étaient excusés / absents:

- Madame l'Inspectrice.
- Enseignants : Mme ALLIES
- mairie : Mme FERNANDEZ

Points abordés:

Approbation du PV du dernier Conseil d'école, le lundi 13 juin 2022.

- Le P.V. du dernier Conseil d'école a été approuvé à l'unanimité.

Présentation du Conseil d'école : membres, attributions, fonctionnement.

- Le directeur explique le règlement intérieur du Conseil d'école, ses membres, ses attributions et son fonctionnement (voir document joint au dossier du Conseil d'école).

Validation du règlement intérieur de l'école/charte de la laïcité.

- Présentation du règlement de l'école avant validation. Rajout du décret n° 2023-782 du 16 août 2023 relatif à la possibilité d'éviction temporaire d'un élève.

La charte de la laïcité se trouvera en annexe du règlement.
Ces documents seront ajoutés sur l'ENT de l'école.

Résultats des élections du vendredi 13 octobre 2022.

Élémentaire :

- inscrits : 139 (143 en 2022)
- votants : 79 (67 en 2022 - 85 en 2021)
- bulletins blancs et nuls : 11 (2 en 2022 - 5 en 2021)
- suffrages exprimés : 68 (65 en 2022 - 80 en 2021)
- taux de participation : 56,83% (46,86% en 2022 - 59,86 % en 2021)
- 4 sièges pourvus : Mme MAGRI, Mme BARGHOUT, Mme BOUKELA, Mme LEROUX

Félicitations aux nouvelles élues.

La parole est donnée aux élèves délégués, afin de pouvoir ensuite les libérer du Conseil.

- Classe de CE1/CE2:

. Pour la mairie : les plus petits iront-ils dans la cour des grands après la réfection de la cour ? Y aura-t-il un coin calme, végétalisé pour se reposer, lire, écrire ? Pourra-t-on faire pousser des fleurs près des classes ?

Coins calmes : oui dans la nouvelle cour, il y aura des tables, des espaces végétalisés et une cabane en osier tressé. Il y aura une zone calme entre les cours maternelle et élémentaire où les deux groupes d'élèves pourront se rencontrer. Des bacs potagers sont prévus, l'emplacement et l'usage restent à déterminer. Les plantations de la cour se feront à l'automne.

. Plus de jeux dans la cour, comme la mallette ?

Oui, des jeux seront commandés en plus au retour des vacances.

. Plus de soupe aux menus ? C'est noté. Plus de jeux de société pendant la cantine ? Oui, avec la période hivernale, il y aura davantage de jeux de société.

Appel aux dons de la mairie pour compléter les jeux.

. Est-il (ou sera-t-il) possible de faire du vélo, de la trottinette dans la cour ? *Il y aura des parcours pour les maternelles seulement.*

. Est-il possible qu'il y ait plus de spectacles à l'école (par ex. à la salle des fêtes – magicien) ?

Un spectacle sera offert à l'école pour Noël.

Les élèves remercient la mairie pour le fruit du matin, avec la volonté que cela perdure.

- Classe de CM1/CM2:

. Pour la mairie : est-il possible de couper les arbres pour le foot ?

Ce n'est pas possible, les arbres sont utiles.

Question à propos des menus de la cantine : plus de hamburgers-légumes-lasagnes-pizzas ?

Oui, de temps en temps.

. Pour l'école : est-il possible d'organiser un mini-concert ? De prolonger la récréation ?

Pour le mini-concert, ce sera à discuter. Pour les récréations, ce n'est pas possible car le temps de récréation est réglementé.

. Pour le centre de loisirs : est-il possible de faire du vélo ?

Pendant les vacances, l'activité est parfois programmée. Pendant le temps de cantine, c'est impossible.

Organiser une demi-journée de kart pour apprendre le code de la route ?

L'apprentissage du code de la route peut être une activité proposée par le centre mais pas en kart.

L'attention est portée sur la difficulté à organiser des événements dans la salle des fêtes en raison de sa taille et sa capacité d'accueil.

Organisation de la rentrée: enseignants, effectifs, personnel.

- la décharge de direction du lundi est assurée par Mme ALLIES et le ¼ temps de Mme BERTIN par Mme CROUZET. Mme ANDRY-LAVERDURE étant en congé maternité, elle est remplacée par Mme LOIREAU depuis la rentrée.

- M. OBRECHT: décharge de direction les lundis.

- L'école bénéficie de deux atsems : une présente toute la journée en PS/MS, Mme Virginie BERNARD et une le matin en GS/CP, Mme Raphaële PREVOST.

- L'école accueille deux AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap), Mme FESSELET (3 élèves : 2 en CP, 1 en CM2) et Mme MALANDAIN (3 élèves : 2 en CE2, 1 en CM1). Elles sont présentes toute la semaine.

2 élèves disposent de 12h d'aide individualisée.

4 élèves disposent d'une aide mutualisée (5h max d'aide)

- L'école devrait bénéficier de l'équipe du RASED (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté), constituée de: la maîtresse E, Mme GUILLOTON et la psychologue scolaire Mme FOURNIER. La Maîtresse E, après congé maladie, a repris à mi-temps. Nous ne savons pas encore si nous pourrions bénéficier de ses interventions. Les coordonnées du RASED se trouvent sur le panneau d'affichage extérieur.

- La référente auprès de la MDPH est toujours Mme Corinne RICHARD, rattachée au collège de Cadenet.

Effectifs définitifs et répartitions de l'école élémentaire :

- Effectif total : **93** élèves

- : PS/MS : **25** - 13 PS et 12 MS

- GS/CP : **23** – 8 GS et 15 CP

- CE1/CE2 : **25** – 11 CE1 et 14 CE2

- CM1/CM2 : **20** – 7 CM1 – 13 CM2

PPMS – exercice incendie

- **Incendie**: premier exercice réalisé **lundi 02 octobre**, effectué en situation réelle, les enseignants n'étaient pas informés. Évacuation rapide et ordonnée des élèves en moins d'une minute, rien à signaler du côté des élèves.

. Au niveau matériel: la sonnerie se déclenche toujours en deux temps, il y a plusieurs secondes avant que la seconde alarme ne sonne. A vérifier.

- **PPMS**: rappel de ce qu'est le PPMS (plan particulier de mise en sécurité). Il y en a 2: risque d'attentat et risque technologique et/ou naturel. En raison de l'attentat de la semaine dernière, il a été demandé de reporter à après les vacances le premier exercice de l'année. Pour celui-ci, parents et élèves seront prévenus. Il est possible comme l'année dernière que la gendarmerie y assiste. La mairie demande que l'équipe du centre aéré soit associée.

Projets et actions envisagées – vie de l'école

. Projets pour l'année:

. **Piscine**: classe de CE1/CE2. Les séances auront lieu les lundis et jeudis, sur un mois seulement avec deux séances hebdomadaires du 06 mai au 7 juin 2024. L'école de Puget ira à la piscine de Cavaillon avec l'école de Puyvert. Normalement, la présence de parents habilités n'est pas obligatoire, le taux d'encadrement étant suffisant. Mais pour des séances facilitées Mme SAMPSONI fait appel à un parent habilité et des parents pour aider aux vestiaires.

. **Projet musique**: cette année, le thème est :« La nature en musiques et en sons » Toujours avec notre intervenant, Rémi STEICHEN. Un projet en deux temps: travail sur les sons + chorale.

Travail sur les sons: les élèves vont tout d'abord apprendre à composer la bande sonore de sons de la nature, avant d'utiliser le résultat de ces recherches pour les intégrer à un travail sur l'image (à titre d'ex. sons de la nature, bruitage de films documentaires, extraits de films, BO de films...). En parallèle, il y aura un travail d'écoute de différentes œuvres autour de la nature dans lesquelles les compositeurs ont effectué ce travail sonore

Date retenue pour le spectacle : vendredi 14 juin.

. **Les Incorruptibles**: renouvellement de l'inscription pour la classe PS/MS et de CE1/CE2.

. Inscription à un « **rallye-lecture** » et « **mathéros** » pour la classe de CM1/CM2.

. **Interventions de l'ONF** : pour les classes de CE1/CE2 et GS/CP au mois de mai.

. **Projet arts martiaux**: reprise du projet d'il y a deux ans avec intervenant. Les séances ont lieu les mardis et jeudis. Il y en aura 7 et elles ont débuté voici deux semaines.

. **Prévention routière**: une association a été interrogée afin de savoir si elle peut intervenir : ils rappellent en début d'année pour une date.

. Une **diététicienne** est intervenue en CM1/CM2 et CE1/CE2 courant septembre, pour parler de l'équilibre alimentaire.

. **Intervention EDF** : à propos du fonctionnement d'un barrage hydro-électrique et des dangers possible dans les cours d'eau en aval - proposition reçue et acceptée.

. **Burkina-Faso** : projet de concert caritatif + correspondance. Date prévue le vendredi 22 mars avec participation au chapeau.

. Participation de la classe de CM1/CM2 aux dessins de l'**opération Sentinelle**.

. **Projet rallye-maths et orthographe** à chaque fin de période pour la classe de CM1/CM2 en lien avec le CM de Puyvert – suivi par Mme CROUZET.

. Les **marches** autour de l'école vont se poursuivre au printemps.

. Le **ramassage des olives** reste prévu courant novembre.

. Un **projet avec le Parc du Luberon** va se mettre en place avec les CE1-CE2 sur la nature, en lien avec la réfection de la cour. Magalie de la LPO fera 3 interventions à l'école. Il y aura un travail également sur le vautour percnoptère.

. Venue des **pompiers** en classe de CM1/CM2 : il leur sera demandé d'intervenir également dans les autres classes.

. Sortie **spectacle de danse** à Cavaillon : à voir pour les GS/CP et CE1/CE2 selon les places disponibles.

. **Nuit des étoiles et astronomie** : soirée d'observation avec toutes les classes et nuit à la belle étoile pour les CM1/CM2. Ce sera le même jour que la sortie aux Angles, conjointement avec Puyvert – vendredi 31 mai.

. **Sortie astronomie** aux Angles pour les CM1-CM2 : vendredi 31 mai.

. **Classe-découverte CE1/CE2** : à St-Julien en Champsaur avec la classe de Puyvert avec laquelle il y a une correspondance scolaire en place – du 25 au 28 juin 2024. Des rencontres avec les correspondants sont envisagées.

. Sortie CE1/CE2 **ferme pédagogique** : « Les chevrettes de Malo » sur la commune de Puyvert, au mois de mai ou de juin.

. **Spectacle de Noël** : « Le Noël de Jean Pain d'Épice » - ce sera le vendredi 8 décembre.

. Classe de PS/MS : à suivre au retour de l'enseignante titulaire de la classe.

. Vie de l'école:

- La parole donnée à la mairie et à M. Poustis concernant les projets du périscolaire et les changements dans le personnel municipal présent à l'école.

Périscolaire : dans le cadre de l'appel à projets de l'Agglomération, il y a des projets biodiversité avec fabrication d'abris à insectes et un travail sur les insectes pollinisateurs : plantation de plantes mellifères et rencontre avec un apiculteur. Les mercredis et pendant les vacances.

- Refus du changement des horaires de l'école pour l'après-midi en fin d'année 2022-2023 : l'équipe tient à rappeler qu'elle trouve cette décision dommageable. A titre d'exemples : certains élèves ont faim en fin de journée ; Avec la mise en place du PACTE, les élèves concernés terminent leur journée de classe à 18 heures ; Les réunions des enseignants ont parfois lieu après la classe, dans d'autres villages et il n'est pas possible d'y être à l'heure.

- Réception du pré-rapport suite à l'évaluation d'école de l'année dernière. Présentation au Conseil – Le rapport final n'a pas encore été reçu.
- PACTE : présentation du dispositif aux membres du Conseil.
- PHARE : présentation du protocole anti-harcèlement de la circonscription. Celui-ci sera partagé avec le périscolaire, afin que tout le monde suive le même déroulé.
- Date de la photo de classe : lundi 13 novembre.
- Créneau salle des fêtes: toujours possible les vendredis après-midi ? Il faut appeler la mairie pour vérifier.

Mairie: point sur les travaux, le matériel, le budget de l'école

Travaux et matériel:

. Toute la classe sous le préau a été aménagée : TBI, changement des rideaux, mise en place d'étagères, tableaux pour accueillir les CM1/CM2.

. Travaux dans les toilettes : en rapport avec le PPMS – demande de faire une ouverture entre la classe de CM1/CM2 et les toilettes afin que les élèves n'aient pas à sortir de la classe. Et cela servirait quand les élèves de PS/MS rejoindront leur classe. La mairie annonce que c'est à réfléchir pour l'année prochaine et le prochain aménagement.

. Demande: installation d'un système de fermeture automatique du portillon. Il a été installé au cours de la semaine.

. Point par la mairie sur la réfection de la cour à venir : Actuellement, nous sommes en phase de consultation des entreprises. Les travaux sont prévus en juillet pendant le temps du centre de loisirs. La livraison est prévue en septembre et les plantations en automne. L'agrandissement ne sera pas simultané.

- Informatique:

. L'abonnement à l'ENT ONE a été renouvelé cette année et pris en charge par la mairie.

. Soucis avec les tablettes: encore des écrans gondolés, ils sont en cours de réparation.

. Achat d'un disque dur externe pour les sauvegardes de l'ordinateur de la direction et autre si demande.

. L'ordinateur de PS/MS a été réparé mais il y a encore des problèmes à régler.

Budget:

- Fournitures: le budget mairie est de 950 euros par classe et 200 euros pour le bureau.

- Subvention de fonctionnement pour l'année: 2820 euros

- État du compte de la coopérative scolaire au 01/09/23: 8 400 euros
Le fonds de roulement prévu est d'environ 2 000 euros.

Questions diverses des représentants des parents d'élèves.

- Les parents souhaiteraient avoir des nouvelles du projet de travaux de la cour : voir ci-dessus.

- Savons nous déjà si la maîtresse titulaire revient en janvier ? Quels sont les projets scolaires pour la classe ?

Pour le moment, elle est arrêtée. Sa date de reprise n'est pas encore connue. Nous ne pouvons donc répondre pour les projets. A savoir, de l'argent de la coopérative est à sa disposition pour organiser une sortie ou autres projets.

- Comment se passe le temps du repas du midi ?

À 11h50, c'est le repas des plus petits. Les grands sortent à midi. Ils vont au city-stade et dans la prairie pour décharger la cour. A 12h30 environ, les grands mangent pour être libérés vers 13h15 pour le soutien éventuel. Les maternelles et les élémentaires sont séparés dans les cours. Des jeux sont sortis et des activités manuelles sont proposées. La salle verte est accessible pour les jeux de société. Dès la rentrée, un groupe accédera à la salle informatique pour un projet BD sur un ou deux mois. Éventuellement suivra un projet « programmation ». Les petits peuvent revenir à 13h15 pour le dortoir s'ils mangent chez eux.

- Est-ce que les enfants ont vraiment le temps de manger ?

Oui, il y a une demi-heure de battement. Chaque groupe a environ 45 minutes. Beaucoup d'enfants ont très faim en sortant de l'école.

- Beaucoup de parents nous interpellent sur le point suivant : pourquoi le centre de loisirs ne peut-il pas reprendre son ouverture à 7h30 pendant les vacances scolaires car ce changement d'horaire est un réel problème pour beaucoup de parents qui travaillent?

Peu d'enfants étaient concernés par cet horaire. Pour la gestion des plannings, cette demi-heure était très complexe à mettre en place (amplitude et temps de travail). Cela demanderait un recrutement supplémentaire. A ce jour, le nombre d'enfants concernés n'est pas suffisant pour justifier cette dépense. Le mercredi peut être mis en place mais pour le moment l'équilibre financier ne peut pas assurer ce même horaire sur les périodes de vacances scolaires. Les parents sont invités à se faire connaître si besoin. La piste d'une inscription avec un engagement à l'année et une participation financière est évoquée par la mairie, en fonction du nombre de demandes.

- Demander plus de souplesse sur le support « Mon Espace Famille » pour supprimer l'inscription à la cantine et au mercredi avec un peu plus de délai ; par exemple avoir un délai maximum d'une semaine avant pour réserver ou supprimer à la place de maximum 10 jours aujourd'hui. Pour la plupart des parents, il n'est pas possible d'anticiper autant.

Le délai est lié aux délais de livraisons et de commandes cantine. La souplesse sur les jours est déjà importante. Ce délai n'est pas modifiable.

- Il semblerait que la proximité avec la classe de maternelle apporte un supplément côté bruit qui peut gêner notre enfant dans son travail. Est-il envisagé de faire quelque chose?

Voir précédemment, en fonction de l'occupation des locaux par les différents niveaux de classe.

- Nous tenons à féliciter l'équipe pédagogique et les agents de mairie qui ont aménagé l'ancienne classe de maternelle pour accueillir les CM1/CM2.

La date arrêtée pour le prochain Conseil est le **jeudi 28 mars 2024, à 17h45.**

Le Conseil est clos à 19h40.

M. Jean-Charles OBRECHT
Directeur

Mme Florence CROUZET
Secrétaire de séance.



Ecole
de Puget-sur-Durance
Direction